

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3178**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion de la production industrielle option gestion de projets innovants

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Bordeaux I (Talence, Gironde) Modalités d'élaboration de références : CNESER	recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est responsable de l'innovation et de l'évolution des technologies, notamment dans les PME-PMI. Il est chargé de monter des projets de recherche-développement, en prenant en compte les aspects techniques, économiques et financiers.

En fonction du projet, les domaines technologiques concernés peuvent être très différents : génie des matériaux, chimie, instrumentation, gestion de production... Il peut s'agir de développer un nouveau produit ou d'adapter une technologie, de réduire des coûts de production, d'élaborer une organisation plus efficace ou encore d'augmenter la productivité. Ce technicien supérieur assure aussi la mise au point de mécanismes, d'automatismes ou de systèmes électriques, thermiques, électroniques et informatiques. Il contribue ainsi à l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans les entreprises.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le gestionnaires de projets innovants travaille en laboratoire ou au service recherche et développement, principalement dans les PME-PMI.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- o Le projet dans l'entreprise : situer le projet dans la stratégie de l'entreprise, l'intégrer dans le contexte organisationnel, connaître différentes organisations d'entreprises
- o Management de projet : planifier, chiffrer, identifier moyens humains et matériels, analyser les risques, organiser une équipe, gérer le suivi
- o Analyse de la valeur : élaborer un cahier des charges fonctionnel, travailler en équipe d'analyse de la valeur
- o Protection industrielle : faire une recherche d'antériorité, déposer un brevet, une licence
- o Intelligence économique : définir les objectifs d'une recherche d'information, identifier les sources, collecter les informations, analyser, synthétiser et présenter les résultats de la recherche
- o Communication : animer un groupe de travail, rédiger un rapport, collaborer
- o Innovation : participer à des séances de créativité, analyser un marché, identifier des partenariats avec institutions, recherche et autres entreprises
- o Normalisation, qualité et environnement : rechercher et prendre en compte les normes et textes applicables dans la mise en œuvre d'un projet
- o Marketing industriel : intégrer le marketing en phase amont d'un projet, utiliser internet dans des actions marketing
- o Contrats industriels : définir des relations contractuelles avec les partenaires, sous-traitants, salariés ; développer des partenariats internationaux.
- o Informatique et internet : s'adapter à un environnement informatique, réaliser des documents bureautiques pour impression et pour mise en ligne sur internet ; échanger et communiquer à distance, travailler en équipe à distance

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-bordeaux1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :